

## Nouveau-Brunswick : horizon 2018-2019

### PROLONGEMENT D'UN RETARD DE CROISSANCE

- En raison des gains prévus pour le PIB réel en 2018 et 2019, la croissance devrait totaliser 7,7 % pour les cinq dernières années de suite au Nouveau-Brunswick; il s'agit d'un résultat inégalé depuis 2003-2007.
- Le potentiel est en hausse grâce aux centres des services aux entreprises et à l'essor du secteur des technologies.

Le Nouveau-Brunswick connaît un regain dans la création d'emplois à temps plein après une longue période d'austérité dans le secteur privé comme dans le secteur public. Grâce à une vigoureuse progression de 1,9 % des postes à temps plein en 2017 et à une hausse projetée de 0,5 % cette année, cette province récupère les emplois à temps plein perdus dans la foulée de la récession (graphique 1). Les vigoureux gains, de l'ordre de 3,0 %, des salaires hebdomadaires viennent encore mieux soutenir les ménages. En réaction, les ventes au détail, qui ont rebondi de 6,8 % l'an dernier — soit le gain le plus important depuis 1999 —, devraient progresser plus timidement cette année et l'an prochain.

L'importance de pérenniser l'élan économique de la province sous-tend la priorité permanente donnée au développement économique dans le *Budget 2018* du Nouveau-Brunswick. De concert avec les priorités qui consistent à réduire le taux de chômage de plus de 13,0 % chez les jeunes en 2017 et en prévision de la cohorte plus nombreuse des personnes âgées, le gouvernement du Nouveau-Brunswick prévoit de modestes déficits dans la période comprise entre l'exercice 2018-2019 (EF 19) et l'EF 21 avant de revenir en territoire positif dans l'EF 22. À l'approche des élections du 24 septembre 2018, les résultats définitifs de l'EF 18 laissent apparaître un excédent pour la première fois depuis l'EF 08. Les initiatives actuelles du gouvernement provincial portent notamment sur un plan pluriannuel pour les foyers de soins infirmiers et le subventionnement des soins à l'enfance pour les ménages à revenu faible ou moyen à partir de mars 2019. Dans l'EF 19, en plus de se pencher sur les dégâts causés par les inondations du printemps dernier, le gouvernement prévoit, dans ses estimations des dépenses en immobilisations, une augmentation de 9,3 % afin de faire fructifier au maximum le financement fédéral, puis, dans l'EF 20, une autre hausse de 6,2 % des dépenses en immobilisations.

Les **centres des services aux entreprises** appuient les employeurs du Nouveau-Brunswick, attirés par la population bilingue de cette province et par ses frais opérationnels abordables. Le gouvernement provincial soutient que ces centres créent essentiellement un emploi sur 20. Les services financiers sont bien représentés dans l'ensemble des centres de services, puisqu'ils ont rehaussé de 6,9 % la production de ce secteur en 2016-2017. Le gouvernement a annoncé, jusqu'à maintenant cette année, la création de quatre nouveaux centres des services aux entreprises, ce qui vient prêter main-forte aux deux grands centres mis en service dans les secteurs des finances et des télécommunications en 2017.

Le **secteur des technologies** vient lui aussi à la rescousse de la création d'emplois au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à l'exportation des services de cette province. Dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC), l'activité, après s'être légèrement repliée en 2017, repart de plus belle en raison de plusieurs projets nouveaux, auxquels participent les technologies financières et l'analytique numérique.

Selon les prévisions, l'**investissement des entreprises** devrait garder le cap cette année avant de se replier en 2019. On a achevé, en 2017, l'aménagement d'une ligne de transport à haute tension et les locaux d'un nouveau siège social à Saint John, et on enchaîne en 2018 avec plusieurs projets de moindre envergure. L'agrandissement du parc éolien de Kent Hills devrait totaliser un peu plus de 35 millions de dollars et un important projet de redressement est prévu pour la raffinerie de Saint John d'ici la fin de l'année. D'autres investissements seront consacrés, en 2019, à la modernisation du secteur riverain de Saint John, qui s'étendra sur sept ans et coûtera 205 millions de dollars, ainsi qu'à des aménagements polyvalents à Moncton, dont les coûts de construction totaliseront 130 millions de dollars.

### RENSEIGNEMENTS

#### Marc Desormeaux

416.866.4733

Études économiques de la Banque Scotia

[marc.desormeaux@scotiabank.com](mailto:marc.desormeaux@scotiabank.com)

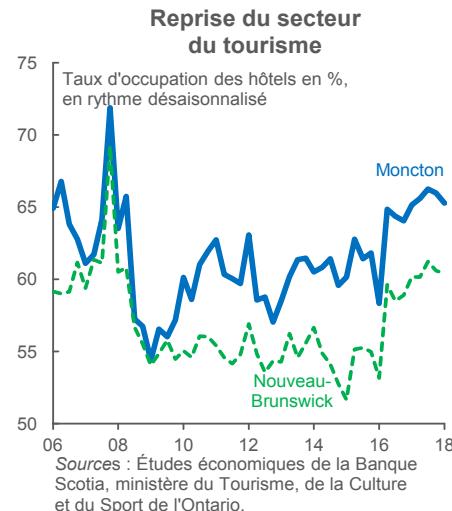
#### Mary Webb

416.866.4202

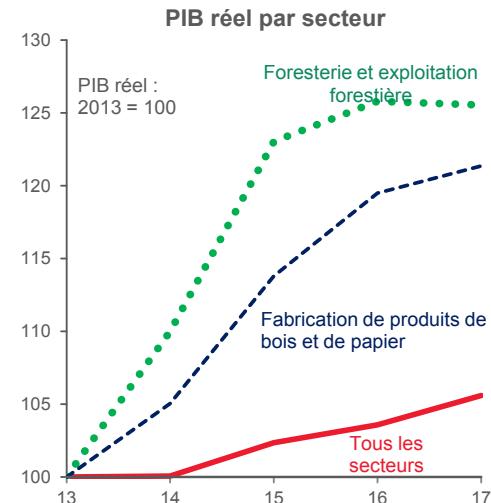
Études économiques de la Banque Scotia

[mary.webb@scotiabank.com](mailto:mary.webb@scotiabank.com)

### Graphique 1



### Graphique 2



Sources des graphiques : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada.

Cette année, les **livraisons manufacturières** seront musclées par les produits pétroliers raffinés, qui profiteront de la hausse des cours du pétrole. En 2017, grâce à la modernisation de la capacité et à la reprise des cours du pétrole, les recettes exportatrices des raffineries ont augmenté de 36 %. Dans une usine de matériel roulant de Moncton, la production de wagons et de remorques de céréales a relevé de 4,3 % la croissance de l'emploi du secteur manufacturier en 2017. On s'attend à d'autres gains de l'emploi, compte tenu des plans visant à construire des wagons-citernes pour le transport du pétrole en 2018-2019.

Dans l'**agroalimentaire**, malgré la vigueur de la demande de produits de la mer aux États-Unis et en Asie, la pêche au crabe des neiges sur la côte nord est actuellement terminée, ce qui pèse sur les livraisons et sur l'activité de transformation. Le bleuet sauvage est promis à un brillant avenir commercial : la production a plus que triplé dans les dix dernières années et le Nouveau-Brunswick tient actuellement avec la Chine des discussions sur les occasions de l'exporter.

On prévoit des **gains à l'exportation grâce à l'exploitation minière** : en effet, la rentabilité opérationnelle est appelée à s'améliorer, à la mine de zinc de Caribou, dans les deux prochaines années et la production de la mine de Restigouche est appelée à s'accroître durant le S2 de 2018. On s'attend à ce que des emplois soient créés si on donne le feu vert pour une mine de tungstène-molybdène ou pour les travaux de forage prévus depuis longtemps dans deux gisements de métaux de base.

Le **secteur forestier** — pilier traditionnel de l'économie du Nouveau-Brunswick — s'est fortement redressé depuis 2013 lorsque la construction résidentielle a repris aux États-Unis, destination de près de 95 % des exportations de bois produit au Nouveau-Brunswick dans la période de 2013-2017 (graphique 2, page 1). La léthargie du dollar canadien et les prix astronomiques du bois étaient la croissance des entreprises de la province. Le Nouveau-Brunswick était, comme les autres provinces de l'Atlantique, auparavant exempté des droits de douane et des contingents américains sur le bois d'œuvre résineux, mais cette exemption n'a pas été étendue à la renégociation de l'*Accord sur le bois d'œuvre résineux Canada-États-Unis*. Le Nouveau-Brunswick est la seule province de l'Atlantique à être aujourd'hui assujettie à des droits compensateurs et antidumping définitifs sur le bois d'œuvre résineux, et les droits imposés à ses petites entreprises de bois d'œuvre sont même plus élevés. En outre, la région de l'Atlantique est soumise à d'importants droits compensateurs américains définitifs sur le papier de pâte mécanique non couché.

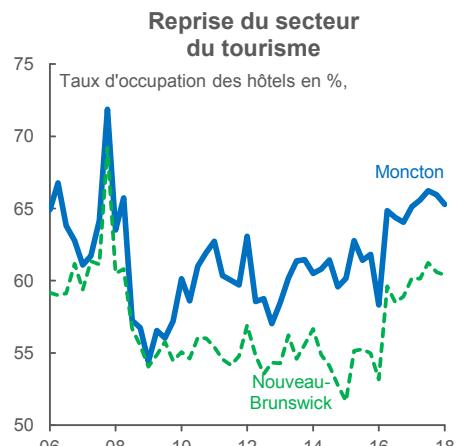
Le **tourisme** devrait continuer de produire de nouveaux emplois et de relancer l'activité. Le taux d'occupation des hôtels de Moncton reste élevé, après avoir atteint 66,2 % (en rythme désaisonnalisé) au T3 de 2017 ; il s'agit d'un sommet depuis la récession (graphique 3). Depuis 2010, les Américains représentent presque 96 % des touristes étrangers qui visitent cette province, et la vigueur de l'économie américaine, doublée d'un dollar canadien inférieur à 0,80 dollar US cette année et légèrement supérieur en 2019, est encourageante. Le Nouveau-Brunswick s'est engagé à consacrer des investissements totalisant presque 19 millions de dollars à son infrastructure touristique et à son image de marque durant l'EF 19, et sa *Stratégie de croissance du tourisme* vise une hausse de 700 millions de dollars des dépenses annuelles des visiteurs d'ici 2025.

L'**immigration** est essentielle pour appuyer la population des 25 à 59 ans qui constitue le groupe d'âge le plus actif au Nouveau-Brunswick et pour assurer une modeste croissance annuelle de la population.

Puisque les naissances sont légèrement inférieures aux décès au Nouveau-Brunswick et compte tenu des modestes exflux nets de résidents vers d'autres provinces, l'**immigration** — passée d'une moyenne annuelle de 2 000 dans les six années qui ont précédé 2013 à 4 000 dans les quatre trimestres les plus récents — donne un important coup de pouce qui devrait s'accentuer avec le relèvement des objectifs nationaux de l'**immigration** jusqu'en 2020. Le *Programme des candidats du Nouveau-Brunswick*, qui a permis d'accueillir 64 % des immigrants dans cette province au S1 de 2018, devrait continuer de corriger les pénuries de main-d'œuvre. Le recours précoce du Nouveau-Brunswick à un projet pilote d'**immigration** destiné à mieux fidéliser les immigrants dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique est également de bon augure : 255 nouveaux arrivants sont entrés au Nouveau-Brunswick dans le cadre de ce programme au S1 de 2018, ce qui est supérieur aux 225 nouveaux arrivants dans les autres provinces de l'Atlantique.

Sur les **marchés du logement** du Nouveau-Brunswick, le durcissement de la réglementation au début de 2018 et la hausse des taux d'intérêt semblent peser sur la demande, malgré la hausse des emplois à temps plein. Les prix moyens des maisons et les ventes de logements devraient progresser plus lentement en 2018 par rapport aux gains de 2,4 % et de 6,4 % respectivement l'an dernier. Les mises en chantiers de logements de la province devraient se ralentir pour passer de 2 300 logements en 2017 à 1 900 cette année, avant de remonter l'an prochain. Or, l'activité de construction de nouvelles résidences devrait augmenter en 2018 : les projets en cours devraient faire bondir de presque 33 % sur un an le nombre de logements en construction à la fin de juillet. À terme, la hausse prévue de l'**immigration** devrait étoffer les mises en chantier de logements de la province, et l'augmentation de la cohorte des personnes âgées au Nouveau-Brunswick devrait pour sa part renforcer la tendance soutenue dans la construction des immeubles d'habitation.

Graphique 3



#### Profil du Nouveau-Brunswick en 2017

Population, July 1	760,000 (2.1% of Cda)
annual % change	0.3
Moncton CMA	152,200 (20% of NB)
annual % change	1.4
Saint John CMA	128,500 (17% of NB)
annual % change	0.4
Real GDP, \$2007	29.8 bn (1.6% of Cda)
Per Capita Nom.GDP, \$000	46.5 (80% of Cdn. avg.)

#### Perspectives économiques

	2000-16	16	17*	18p	19p
<b>Nouveau-Brunswick</b>					
PIB réel	1.2	1.2	1.9	1.1	0.9
PIB nominal	3.3	3.6	3.2	2.8	3.0
Emplois	0.4	-0.1	0.4	0.4	0.2
Taux de chômage, %	9.6	9.5	8.1	7.9	7.9
Mises en chantier de logements, en milliers	3.5	1.8	2.3	1.9	2.1
<b>Canada</b>					
PIB réel	2.1	1.4	3.0	2.2	2.0
Emplois	1.3	0.7	1.9	1.2	1.0

#### Gouvernance

Premier Ministre	Brian Gallant, Libéral (depuis 2014)
Assemblée législative	24 sièges sur 49
Prochaines élections	Septembre 2018
Notes de crédit	
Moody's	Aa2
S&P	A+
DBRS	A (élevée)

\*PIB réel du N.-B., croissance en 2017, par secteur, aux prix de base.

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada, SCHL, Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et agences de notation.

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de cochefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

**Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.**

<sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabanc Inc., Citadel Hill Advisors L.L.C., The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York, Scotiabank Europe plc, Scotiabank (Ireland) Limited, Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Scotia Inverlat Casa de Bolsa S.A. de C.V., Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V. et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.